

Observations M.Mme Jammet**François Jammet** <francoisjammet@gmail.com>dimanche 2 septembre 2018 à 19:14 réception

À : enquetepublique.stphilibert@orange.fr

Madame la Présidente de la Commission d'enquête,

Nous souhaitons intervenir particulièrement au sujet de la mise en constructibilité de la parcelle "Kernevest 1AUb" et du projet prévu à cet emplacement.

Nous sommes absolument en désaccord avec le passage de cette zone en zone constructible.

En effet :

- Cette parcelle est un espace libre bienvenu dans la trame du bâti de St Philibert, qui est déjà très dense. Elle est en liaison avec l'étang de Kernevest, et de ce fait abrite et permet le passage des animaux et végétaux. C'est une zone humide qui abrite des espèces particulières. Elle favorise donc la biodiversité non seulement de la commune mais aussi du littoral, qui fait déjà l'objet d'une emprise humaine de plus en plus forte.
- La parcelle a aussi une valeur paysagère importante pour les promeneurs et les riverains, en offrant de belles perspectives sur la lande. Ces "ouvertures" dégagées depuis la route des plages de St Philibert sont de plus en plus rares. Bientôt en circulant dans la commune on ne verra plus que des maisons le long de toutes les routes, hormis peut-être sur le littoral.
- Cette zone est également comme nous l'avons déjà indiqué très humide : de véritables mares se forment en hiver. On peut donc s'attendre à des problèmes pour les constructions, voire des inondations en période hivernale des maisons prévues à cet emplacement.

Nous vous remercions de bien vouloir ajouter ces remarques au dossier d'enquête.

Bien cordialement,

M et Mme Jammet
5 résidence la Hameau du Pêcheur II, St Philibert